



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pédiatres

Question écrite n° 49494

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les vives préoccupations exprimées par un grand nombre de médecins quant à l'avenir de la pédiatrie libérale. Outre le manque de formation de pédiatres en nombre suffisant, cette profession est asphyxiée financièrement en raison du blocage depuis cinq ans du tarif des consultations et de l'augmentation, dans le même temps, des taxes et des charges. Ces médecins sollicitent la formation d'au moins 250 pédiatres par an ainsi que la revalorisation financière de leur consultation. Il lui demande si elle ne juge pas opportun de prendre les mesures nécessaires à la pérennité de cette profession et de répondre ainsi aux attentes des familles qui sont très attachées à cette médecine spécifique de l'enfance et de l'adolescence.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49494

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4359